



décret : l'état doit être irréprochable

Rubrique : actualités - Date : jeudi 11 janvier 2007

L'AFP rapporte que selon Christian Jacob, ministre de la fonction publique, l'Etat doit être « irréprochable » pour la mise en place de l'interdiction de fumer dans les lieux publics et ne doit pas accepter de « tolérance » dans les administrations. « L'interdiction de fumer s'appliquera partout, même dans une guérite qui est un espace couvert » a-t-il précisé, ajoutant « plus on veut faire de tolérance plus c'est le bazar ».